

Rapport du Président

Commission permanente

lundi 30 juin 2025

N° CP-2025-5-6-2

N° applicatif 12689

6^{ème} Commission

Commission Patrimoine et rayonnement alsacien

Direction

Direction Europe et transfrontalier

SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE ET SIGNATURE DE LA CONVENTION INTERREG TERRITOIRE DE SANTE PAMINA

Résumé : La Collectivité européenne d'Alsace assure le chef-de-filât de la coopération transfrontalière sur le versant français du Rhin supérieur. A ce titre, elle a notamment adopté en décembre 2022 le Schéma Alsacien de Coopération Transfrontalière, qui recense actuellement plus de 150 projets, ainsi que le Fonds de coopération transfrontalière, en juin 2023.

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission permanente d'attribuer une subvention d'investissement et des subventions de fonctionnement à 6 projets transfrontaliers pour un montant total de 115 100 € au titre du Fonds de coopération transfrontalière:

- 800 € au Verkehrsclub Deutschland pour le Portail internet « Guide d'excursions Alsace Bade »;
- 1 900 € à l'Association TISSAGE pour le Festival Kultourtage ;
- 17 500 € à la Maison de l'Architecture pour le projet Les Journées de l'architecture ;
- 14 000 € à l'association SMMMILE pour le Festival Fluctuations ;
- 71 600 € à l'Euro-Institut pour le projet « GrenzCap » ;
- 9 300 € (en investissement) au Service d'incendie et de secours du Bas-Rhin pour le projet d'acquisition d'un système AIS (Automatic Identification System) et d'un radar pour le bateau-pompe Europa-1.

Le présent rapport a également pour objet d'autoriser la signature de conventions Interreg (projets « Territoire de Santé PAMINA » et « Union de Théâtre Intercommunale du Rhin supérieur ») et d'un avenant à la convention du projet artistique du Theater BAden ALSace 2024-2026.

Le Fonds de coopération transfrontalière, créé par la délibération n° CD-2023-3-6-1 du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace du 19 juin 2023, est composé d'un volet « projets d'envergure » et d'un volet « accompagnement des projets citoyens rhénans », permettant de financer des projets à caractère transfrontalier qui se déroulent dans le Rhin supérieur.

1. Fonds de coopération transfrontalière - Accompagnement des projets citoyens rhénans

a. Portail Internet « Guide d'excursions Alsace Bade »

L'association Verkehrsclub Deutschland (VCD), Regionalverband Südbaden e.V. de FREIBURG gère le portail Internet bilingue « Guide d'excursions/Freizeitfahrplan Alsace et Bade – Balades et randonnées en train et en car ».

L'objectif de ce portail est de permettre aux habitants du sud du pays de Bade et d'Alsace de voyager plus facilement en train et en car de l'autre côté du Rhin, pour diminuer le trafic routier dans les zones d'excursion, et ainsi contribuer à préserver l'environnement et le climat.

Cette plateforme, qui existe depuis 7 ans, a été élaborée par le VCD et la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT) Grand Est. Plus de 800 personnes, en moyenne, la visitent chaque jour. Elle remplace les brochures du même nom qui ont fait l'objet d'un accompagnement par le Département du Haut-Rhin de 2010 à 2017 pour un montant total de 5 500 €. Le portail Internet a bénéficié d'un soutien de la Collectivité européenne d'Alsace de 1 000 € en 2020, en 2022, en 2023 et en 2024 (au titre du Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières, puis du Fonds de coopération transfrontalière, dispositif d'accompagnement des projets citoyens rhénans).

Un site est proposé en français et un autre en allemand.

De nouvelles actions sont prévues pour le projet 2025 : l'extension de la zone couverte par le guide au Sud (Hochrhein-Lac de Constance et Wiesenthal-Haute Forêt-Noire), une nouvelle édition du flyer sur le portail web et l'approfondissement de la coopération avec Alsace Destination Tourisme.

Des informations plus détaillées et notamment le budget prévisionnel, figurent en annexe jointe au présent rapport.

Le budget prévisionnel détaillé figure en annexe jointe au présent rapport. Il s'élève à 13 600 €.

La Collectivité européenne d'Alsace a été sollicitée en vue de l'attribution d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 1 000 €. Il est proposé de soutenir le projet à hauteur de 800 €.

b. Festival Kultourtage

L'association TISSAGE de Biederthal organise, en coopération avec l'association suisse KulTourtage, le Festival Kultourtage qui se tiendra du 12 au 14 septembre 2025 dans les communes de Rodersdorf (CH) et Biederthal (FR).

Ce festival culturel intercommunal transfrontalier propose une palette d'activités autour de la musique et de la littérature, dans le Jura alsacien/Leimental : concerts, ateliers artistiques, promenades poétiques et musicales, spectacles, expositions artistiques. Une dizaine de lieux alsaciens accueilleront des actions.

Ce festival bisannuel a lieu depuis 2019 à Rodersdorf, et est organisé depuis 2023 en partenariat avec la Commune de Biederthal. Les deux communes sont éloignées d'à peine 1 km (5 mn à pied).

L'édition 2025 vise à impliquer davantage la population alsacienne et à dépasser les 1 000 participants.

Il a pour objectif de contribuer à améliorer la connaissance réciproque entre les acteurs culturels, les publics et les structures existantes de part et d'autre de la frontière.

Le budget prévisionnel détaillé figure en annexe jointe au présent rapport. Il s'élève à 33 800 €. La Collectivité européenne d'Alsace a été sollicitée en vue de l'attribution d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 2 000 €. Il est proposé de soutenir le projet à hauteur de 1 900 €.

2. Fonds de coopération transfrontalière - Projets d'envergure

a. Les Journées de l'architecture

Pour la 25^{ème} édition du festival Les Journées de l'architecture, l'association la Maison européenne de l'architecture – Rhin supérieur propose aux citoyens rhénans des événements permettant de découvrir l'architecture dans la région du Rhin supérieur du 1^{er} au 26 octobre 2025. Cette édition anniversaire, fêtant les 25 ans du festival, est l'occasion de faire un bilan tout en évoquant les défis de l'architecture à l'horizon 2050, en abordant les thématiques de la jeunesse, le territoire et ses mutations, ou encore de l'intelligence artificielle dans le domaine de l'architecture. Le nom pressenti pour cette édition est « Habiter le Rhin supérieur : 2000 – 2025 – 2050 ».

Plusieurs conférences temps-forts sont prévues tout au long du projet à Strasbourg, Karlsruhe, Mulhouse et Bâle. En plus de ces temps forts, sont prévus comme chaque année près de 140 événements mettant en lumière l'architecture (expositions, visites, parcours à vélo, projections cinématographiques, conférences, colloques, ateliers enfant, etc.). Le détail des axes du programme figure en annexe jointe au présent rapport.

Le budget prévisionnel détaillé figure en annexe jointe au présent rapport. Il s'élève à hauteur de 421 219 €. La Collectivité européenne d'Alsace a été sollicitée en vue de l'attribution d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 35 000 €. Il est proposé de soutenir le projet à hauteur de 17 500 €.

La Collectivité européenne d'Alsace a déjà financé ce festival par le biais du Fonds de coopération transfrontalière en 2023 à hauteur de 10 000 €, et en 2024 à hauteur de 25 000 €.

b. Festival Fluctuations

Le festival Fluctuation (*Follow the rivers of change*), est un projet qui a lieu les 22, 23 et 24 août 2025 au Phare Citadelle à Strasbourg. Ce projet a déjà eu lieu dans d'autres villes européennes les années précédentes (Amsterdam, Budapest, Bruxelles...). Il a pour objectif de suivre les fleuves européens en déployant un village éphémère pendant quelques jours. L'événement à Strasbourg comprendra une scène musicale avec des artistes français et allemands, un « village des solutions » avec des associations et entreprises de l'économie sociale et solidaire françaises et allemandes, des stands de nourriture durable, des espaces de conférences et de débats autour d'enjeux partagés.

Le programme du festival, la communication ainsi que la programmation musicale sont entièrement bilingues.

Le budget prévisionnel détaillé figure en annexe jointe au présent rapport. Il s'élève à hauteur de 164 550 €. La Collectivité européenne d'Alsace a été sollicitée en vue de l'attribution d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 20 000 €. Il est proposé de soutenir le projet à hauteur de 14 000 €.

c. GRENZCAP

L'Euro-Institut est une institution franco-allemande fondée en 1993 et basée à Kehl. Sa mission consiste à soutenir, accompagner et prendre part à la coopération transfrontalière dans la région franco-germano-suisse du Rhin supérieur. Dans ce cadre, l'Euro-Institut organise des formations, accompagne le montage de projets et réalise diverses études à la demande des acteurs du transfrontalier.

Le projet « GRENZCAP » a pour enjeu de renforcer la coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur en dotant les acteurs administratifs et politiques des trois pays d'outils pour mieux identifier et surmonter les obstacles persistants dans la coopération. Malgré une offre institutionnelle et une gouvernance transfrontalière bien établies, des freins quotidiens et administratifs transfrontaliers subsistent. L'Euro-Institut estime que les besoins en formation pour entraîner le « réflexe transfrontalier » notamment pour les élus ou les futurs responsables publics, ne sont pas suffisamment couverts (aucune participation d'élus aux formations depuis la création de l'institut, responsables publics changeant plus rapidement que par le passé, plus large panel de services et administrations concernées par des projets transfrontaliers, ...).

Le projet doit donc permettre de :

- 1- Renforcer les compétences transfrontalières des décideurs politiques et administratifs ;
- 2- Améliorer la connaissance mutuelle des systèmes administratifs et politiques voisins ;
- 3- Intégrer plus efficacement la dimension transfrontalière dès la conception des politiques publiques locales et régionales ;
- 4- Encourager le dialogue transversal entre les acteurs engagés dans la coopération.

Le projet « GRENZCAP » devrait bénéficier d'un cofinancement de 60% par le programme INTERREG Rhin Supérieur. Des informations complémentaires figurent en annexe jointe au présent rapport.

Le budget prévisionnel détaillé figure en annexe jointe au présent rapport. Il s'élève à hauteur de 1 050 270,08 €. La Collectivité européenne d'Alsace a été sollicitée en vue de l'attribution d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 75 000 €. Il est proposé de soutenir le projet à hauteur de 71 600 €.

d. Acquisition d'un système AIS et d'un radar pour le bateau-pompe Europa-1

Le Service d'incendie et de secours du Bas-Rhin (SIS 67) dispose de compétences exclusives, à savoir la prévention, la protection et la lutte contre les incendies. Il concourt, avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours et aux soins d'urgence.

Le bateau-pompe franco-allemand Europa 1 est un moyen d'intervention exceptionnel et unique en son genre dans le cadre de la coopération transfrontalière franco-allemande. Mis en service en 2007, il est cofinancé par le Groupement Local de coopération transfrontalière

(GLCT) « Bateau-pompe Europa-1 », dont le budget est abondé à parts égales entre les partenaires français et allemands (CeA, SIS 67, Ortenaukreis, Ville de Kehl).

Afin de garantir son bon fonctionnement, la sécurité du personnel navigant et l'accomplissement de ses missions de lutte contre les incendies pour l'ensemble de la population de part et d'autre du Rhin, le bateau-pompe Europa-1 doit remplacer certains équipements devenus obsolètes et qui ne répondent plus aux normes en vigueur pour la navigation sur le Rhin. Ainsi, le SIS 67 prévoit de l'équiper :

- D'un système AIS (Automatic Identification System), qui lui permettra de recevoir des données sur la position, le cap, la vitesse, la route, la marchandise transportée et les passagers des autres bateaux. En retour, il sera visible par les autres navigants, même dans des conditions difficiles ;
- D'un nouveau radar permettant d'identifier en temps réel tout objet susceptible de constituer un danger (bouée, pont, bateau, etc.).

Le budget prévisionnel détaillé figure en annexe jointe au présent rapport. Il s'élève à 33 000 €. La Collectivité européenne d'Alsace a été sollicitée en vue de l'attribution d'une subvention d'investissement à hauteur de 9 900 €. Il est proposé de soutenir le projet à hauteur de 9 300 €.

e. Avenant à la convention avec le Theater Eurodistrict BADen ALSace

Le Theater Eurodistrict BADen ALSace, association culturelle franco-allemande, a déposé une demande de cofinancement au programme Interreg pour son projet d'Union de Théâtre Intercommunale du Rhin supérieur (UTIR) qui aura lieu du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2028.

La Collectivité européenne d'Alsace soutient le Theater Eurodistrict BADen ALSace pour sa programmation artistique 2024-2026 au titre du Fonds de coopération transfrontalière à hauteur de 120 000 € (délibération n° CP-2024-1-6-3 du 19 février 2024).

Il est proposé que la Collectivité européenne d'Alsace participe au projet Interreg en tant que partenaire cofinancier, en attribuant une partie des 80 000 € restants de la subvention votée en 2024 à ce nouveau projet (50 000 € pour la programmation artistique du Théâtre et 30 000 € au projet Interreg sur un budget de 861 922,66 €). Le détail du projet d'Union de Théâtre Intercommunale du Rhin supérieur figure en annexe jointe au présent rapport.

Il est proposé d'approuver et de signer l'avenant à la convention de partenariat initiale avec le Theater BADen ALSace signée le 12 mars 2024, joint en annexe au présent rapport et de m'autoriser à signer la convention de subventionnement Interreg à venir relative au projet.

f. Signature de la convention Interreg « Territoire de santé PAMINA »

Le projet Interreg « Territoire de santé PAMINA » porté par le GECT Eurodistrict PAMINA, vise à améliorer l'accès aux soins dans le bassin de vie frontalier PAMINA et porte sur deux piliers : la coopération interhospitalière et la coopération en matière de prévention.

Ce projet, d'un coût total de 916 872,21 € et cofinancé à hauteur de 550 123,63 € par le programme Interreg Rhin supérieur, est soutenu par le Fonds de coopération transfrontalière de la Collectivité européenne d'Alsace sur la période 2024-2028, à hauteur de 25 000 € (délibération n° CP-2024-6-6-7 du 5 juillet 2024). Suite à l'adoption du projet par le Comité de suivi Interreg, le 12 novembre 2024, il est proposé d'approuver et de signer la convention de subventionnement Interreg relative au projet, jointe en annexe au présent rapport.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'attribuer des subventions de fonctionnement, au titre du Fonds de coopération transfrontalière, dispositif d'accompagnement des projets citoyens rhénans, comme suit :
 - 1 900 € à l'Association TISSAGE pour le Festival Kultourtage ;
 - 800 € au Verkehrsclub Deutschland pour le Portail Internet « Guide d'excursions Alsace Bade ».

Ces subventions feront l'objet d'un versement unique en fin de réalisation des projets sur présentation d'un bilan financier et qualitatif des projets.

- D'attribuer des subventions de fonctionnement, au titre du Fonds de coopération transfrontalière, projets d'envergure, comme suit :
 - 17 500 € à l'association la Maison européenne de l'architecture Rhin supérieur pour son projet de festival Les Journées de l'architecture ;
 - 14 000 € à l'association SMMMILE pour son projet de festival transfrontalier Fluctuations ;

Une avance de 50% sera versée au démarrage de ces projets et le versement du solde sera effectué sur présentation des justificatifs des dépenses réalisées à la fin des projets.

- D'attribuer une subvention de fonctionnement au titre du Fonds de coopération transfrontalière, projets d'envergure, d'un montant de 71 600 € à l'Euro-Institut pour son projet « GRENZCAP » ;

D'approuver la convention de partenariat avec l'Euro-Institut relative au projet « GRENZCAP », jointe en annexe au présent rapport, et de m'autoriser à la signer, ainsi que la convention Interreg VI Rhin Supérieur à venir afférente à ce projet.

- D'attribuer une subvention d'investissement au titre du Fonds de coopération transfrontalière, projets d'envergure, au Service d'incendie et de secours du Bas-Rhin à hauteur de 9 300 € pour son projet d'acquisition d'un système AIS et d'un radar pour le bateau-pompe Europa-1.

Cette subvention fera l'objet d'un versement unique en fin de réalisation du projet sur présentation d'un bilan financier et qualitatif du projet.

- D'approuver l'avenant à la convention de partenariat relative au projet artistique du Theater Eurodistrict BAden ALSace signée le 12 mars 2024, joint en annexe au présent rapport et de m'autoriser à le signer.
- De m'autoriser à signer la convention Interreg à venir relative au projet d'Union de Théâtre Intercommunale du Rhin supérieur.
- D'approuver et de m'autoriser à signer la convention Interreg relative au projet « Territoire de Santé PAMINA », jointe en annexe au présent rapport, et à y apporter d'éventuelles modifications mineures.

Les crédits seront prélevés sur les imputations budgétaires suivantes :

	Programme	Opération	Enveloppe	Tranche	Natures analytiques	Montant
Projets citoyens rhénans	P252	O013	E01	T100	(2209) 65-65748-048	2 700 €
Projets d'envergure - associations	P252	O005	E05	T02	(903) 65-65748-042	31 500 €
Projets d'envergure - Grenzcap	P252	O005	E05	T02	(4473) 65-65742-042	71 600 €
Projets d'envergure (investissement)	P252	O012	E09	T100	(4944) 204-204181-12	9 300 €
Total						115 100 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.